

# Médiation & environnement

CONCERTATION ET MÉDIATION  
ENVIRONNEMENTALES AU SERVICE  
DE L'ENTREPRISE ET DES PARTIES PRENANTES



COLLOQUE  
DU MERCREDI 1<sup>ER</sup>  
OCTOBRE 2008

GOETHE - INSTITUT PARIS  
17, AVENUE D'ÉNA  
75016 PARIS

*Sous le haut patronage de  
Jean-Louis Borloo  
Ministre d'Etat, Ministre de  
l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement durable et de  
l'Aménagement du territoire*

ae*gi*Solutions



CMAP

Résoudre autrement vos conflits  
avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris

*un centre créé par la*



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris

**afite**

association française des ingénieurs  
et techniciens de l'environnement

# Programme

08h30 **Café d'accueil**

09h00 **Ouverture**

*Dominique Bernard, Président de l'AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement)*

09h15 **Introduction** : l'environnement, objet et enjeu de médiation

*Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République*

**Matinée :**  
**le partage d'expérience**



Présidence : *Myriam Merad, Responsable de l'Unité GOuvernance et Facteurs HUmans (HUGO) de l'INERIS*

09h30 **CADRE DE LA MÉDIATION**

**La concertation autour des sites industriels**

*Cédric Bourillet, Direction générale de la prévention des risques (Ministère du développement durable)*

09h50 **Qu'est-ce que la médiation ? Dans quelle mesure s'applique-t-elle aux problématiques environnementales ?**

*Sylvie Noguer, Médiatrice agréée auprès du CMAP*

10h10 Dialogue avec la salle

10h25 **EXEMPLES DE CONCERTATION ET DE MÉDIATION ENVIRONNEMENTALES EN FRANCE**

**Spécificités et enjeux des dispositifs de médiation environnementale et territoriale**

*Pierre-Yves Guihéneuf, Groupe d'Etudes et de Services pour l'Economie des Ressources (GEYSER)*

10h45 **Concertation locale et industries de carrières**

*Catherine Bonin Lechenault, Présidente de la Charte environnement des industries de carrières à l'UNICEM*

11h05 Dialogue avec la salle

11h20 **Pause**

11h40 **INITIATIVES À L'ÉTRANGER**

**Les expériences de médiation environnementale à l'étranger et les enseignements pour la France**

*Jean-Marc Dziedzicki, Pôle concertation et débat public de Réseau ferré de France (RFF)*

12h00

### **Domaines d'application de la concertation et de la médiation dans le contexte européen**

*Chabane Mazri, Ingénieur d'études et de recherches au sein de l'unité "Evaluation Quantitative des Risques" (INERIS)*

12h20

### **Résoudre les conflits par le dialogue : conclusions du projet du réseau européen IMPEL (Implementation and Enforcement of Environmental Law)**

*Sabine Chmielewski, Société Honeywell (co-animatrice du projet IMPEL)*

12h40

Dialogue avec la salle

13h00

### **Cocktail Déjeunatoire**



## **Après-midi :**

### **la médiation environnementale, les besoins des professionnels**

Présidence : *Danielle Nocher, Fondatrice et Directrice de la Publication de Valeurs Vertes*

14h30

### **Table ronde : Freins et leviers de la médiation environnementale - Rôle des parties prenantes**

*Philippe Deslandes, Président de la Commission Nationale du Débat Public*

*Sandrine Béliet, Directrice Fédérale de France Nature Environnement*

*Corinne Lepage, Avocat, ancien Ministre de l'environnement*

*Claude Nahon, Directrice Développement Durable et Environnement, Electricité de France (EDF)*

*Bertrand Pancher, Député de la Meuse et Président de l'association "Décider ensemble"*

15h40

Dialogue avec la salle

15h50

### **Apports de la médiation environnementale : synthèse et perspectives**

*Paul Carriot, responsable médiation à l'AFITE*

*Sophie Henry, Secrétaire générale du CMAP*

16h00

Dialogue avec la salle

16h10

### **Clôture**

*Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire*



© Goethe Institut - Philippe Lelluch

## Inscriptions et Renseignements

### AFITE

Contact : Laëtitia RIOU  
22, rue de Dunkerque – 75010 Paris  
Tel : 01 40 23 04 50 – Fax : 01 40 23 05 39  
Courriel : [Iriou@afite.org](mailto:Iriou@afite.org)

## Lieu du Colloque

### Goethe Institut - Paris

17, avenue d'Iéna – 75016 Paris  
RER – Métro : Charles de Gaulle – Etoile, Iéna  
Parking : Charles de Gaulle Etoile, Boissière

## Droits d'inscription

Plein tarif : 325 € TTC (dont TVA 19,60 %)

Tarif membre AFITE : 285 € TTC (dont TVA 19,60 %)

- Outre le libre accès à la salle de conférence, ces prix comprennent les collations servies au cours des pauses, le déjeuner et les documents de séance.
- Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Elles ne sont considérées comme fermes et définitives qu'une fois le règlement effectué.
- Tout participant régulièrement inscrit recevra une confirmation qu'il devra présenter à l'accueil du colloque.

## Conditions d'annulation

- Tout désistement (par écrit uniquement), avant le 23 septembre 2008, fera l'objet d'une retenue de 25 % du montant des droits.
- Après cette date, aucun remboursement ne pourra intervenir, l'intégralité des droits d'inscription restant exigible ; en contrepartie seront adressés les textes remis par les orateurs.
- Il est possible de se faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants prévus si les circonstances les y obligent.

En partenariat avec :

**Valeurs Vertes**

Le magazine du développement durable

**INERIS**

maîtriser le risque |  
pour un développement durable

# Médiation & environnement

CONCERTATION ET MÉDIATION ENVIRONNEMENTALES  
AU SERVICE DE L'ENTREPRISE ET DES PARTIES PRENANTES

COLLOQUE  
DU MERCREDI 1<sup>ER</sup>  
OCTOBRE 2008  
DE 8H30 À 16H30

GOETHE - INSTITUT PARIS  
17, AVENUE D'LENA  
75016 PARIS

**A retourner avant le 24 septembre 2008 accompagné du règlement correspondant à :**

AFITE - Contact : Laëtitia Riou - 22, rue de Dunkerque - 75010 paris

Tél. : 01 40 23 04 50 - fax. : 01 40 23 05 39 - Courriel : lriou@afite.org - [www.afite.org](http://www.afite.org)

Mme  M.  **s'inscrit au Colloque**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction / Service : ..... Société, Organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville (Pays): .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

**Plein tarif 325 € TTC (dont TVA 19,60 %)**

**Tarif membre AFITE 285 € TTC (dont TVA 19,60 %)**

- Outre le libre accès à la salle de conférence, ces prix comprennent les collations servies au cours des pauses, le déjeuner et les documents de séance.
- Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Elles ne sont considérées comme fermes et définitives qu'une fois le règlement effectué.
- Tout participant régulièrement inscrit recevra une confirmation qu'il devra présenter à l'accueil du colloque.

Je règle :  par chèque bancaire (à l'ordre de l'AFITE)

par virement bancaire

Titulaire du compte : AFITE - code banque : 30004 - code guichet : 00811 - compte n° 00008982857 - Clé RIB : 80  
SIRET : 330 754 110 00048 - TVA : FR 66 330 754 110 - IBAN : FR 76 3000 4008110000898285780

N.B. : merci de rappeler le nom et prénom du participant au verso du chèque ou sur l'ordre de virement.

## Annulation d'inscription :

- Tout désistement (par écrit uniquement), **avant le 23 septembre 2008**, fera l'objet d'une retenue de 25 % du montant des droits.
- Après cette date, aucun remboursement ne pourra intervenir, l'intégralité des droits d'inscription restant exigible ; en contrepartie seront adressés les textes remis par les orateurs.
- Il est possible de se faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants prévus si les circonstances les y obligent.

**Cachet de l'Entreprise**

**Date et signature**

# Médiation & environnement

POURQUOI UN COLLOQUE SUR LA MÉDIATION  
ENVIRONNEMENTALE ?

Comment les entreprises gèrent-elles aujourd'hui leurs relations avec leurs parties prenantes (associations, élus locaux, ONG, collectivités locales...) en particulier lorsque leurs activités suscitent des oppositions sur le terrain et génèrent des conflits du fait de leurs impacts potentiels sur l'environnement ?

Afin de répondre à cette question et aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, les entreprises doivent désormais intégrer dans leurs choix stratégiques, la dimension environnementale et le développement durable. Cette nouvelle gouvernance implique l'instauration d'un dialogue ouvert et constructif.

Par ce colloque, le CMAP et l'AFITE s'associent aux entreprises pour relever ce défi et proposer une nouvelle approche de leur processus décisionnel, telle que peut l'offrir la médiation.

Ce mode amiable de résolution des conflits favorise en effet, avec l'aide d'un tiers indépendant et impartial, l'émergence d'une solution consensuelle satisfaisante pour l'ensemble des parties.

Tel est l'enjeu de cette journée : permettre aux entreprises de s'approprier la démarche de médiation. Aux témoignages des parties prenantes, succèdera une Table Ronde qui ouvrira le débat sur les perspectives que peut offrir la médiation environnementale.